

## CONDITIONS POUR POSTULER :

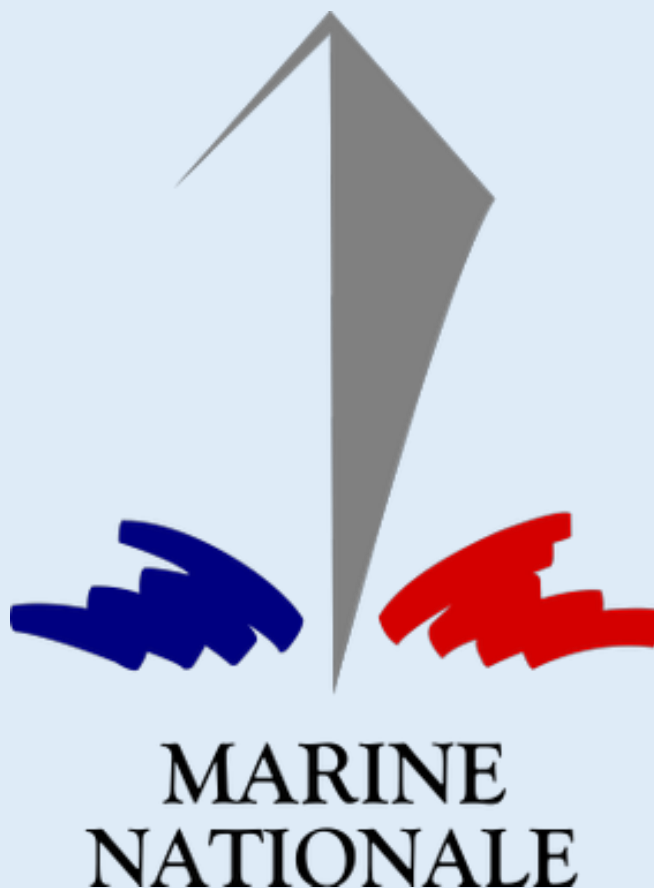
- Être de nationalité française
- Avoir de 16 à moins de 21 ans
- Avoir été recensé
- Avoir l'accord parental pour les mineurs
- Aucun niveau scolaire minimum n'est requis

## LES DÉMARCHES :

- Retirer un dossier auprès du bureau Marine du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Dijon pour constituer un dossier de candidature
- Les dossiers doivent être complétés et renvoyés avant l'été (la date peut varier selon le centre de PMM de rattachement)

Il existe 3 centres PMM répartis à travers la Bourgogne :

Dijon / Beaune / Nevers.



CENTRE D'INFORMATION ET DE  
RECRUTEMENT DES FORCES  
ARMEES

Bureau Marine Nationale  
BP 90102 – 21093 DIJON Cedex 9  
Tel : 03 80 11 22 62  
Mail : etremarin.dijon@gmail.com

## PRÉPARATION MILITAIRE MARINE



### Une formation pour découvrir la Marine Nationale

La PMM est une période militaire de découverte et d'initiation à la Marine nationale et à ses métiers. Ce stage, réparti pendant les week-ends de l'année scolaire, est accessible à tout jeune de 16 à 21 ans et ne requiert aucun niveau scolaire. Il permet de vivre un premier contact avec la Marine et de confirmer ou préciser une volonté de s'engager.



REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE  
**ETREMARIN.FR**

## LA PRÉPARATION MILITAIRE MARINE C'EST :

**Un stage militaire et maritime avec des formations théoriques et pratiques.**

Que ce soit pour préparer un engagement, intégrer par la suite la réserve ou découvrir la Marine, chaque stagiaire à l'opportunité de vivre une expérience unique enrichissante. La PMM permet aussi d'acquérir l'esprit d'équipe et le sens de l'effort.

**Au programme des PMM : manœuvre, navigation, maniement des armes, formation aux premiers secours, sorties à la mer, visites de bâtiments de guerre.**



**Les stages PMM se déroulent en deux temps :**

- **Une période échelonnée sur toute l'année scolaire (environ 12 samedis ou dimanches)** axée sur l'apprentissage du milieu militaire et maritime, la pratique du sport et l'entraînement des exercices de sécurité ou de secours (découverte de l'organisation de la Défense, apprentissage de l'ordre serré, formation à la conduite des embarcations à moteur...)
- **5 jours dans un port militaire durant les vacances scolaires** pour visiter différents bâtiments et embarquer à bord de l'un deux.

Durant cette préparation, le stagiaire peut être amené à participer à des cérémonies militaires et à porter l'uniforme en ces occasions.

**La PMM est l'occasion pour chaque stagiaire :**

- De visiter différents types de bâtiments de guerre ou sites militaires ;
- De pratiquer des exercices de sécurité ;
- D'obtenir l'attestation « prévention et secours civiques de premier niveau » ;
- De bénéficier d'une sortie en mer à bord d'un bâtiment de la Marine Nationale ;
- D'apprendre les rudiments du maniement des armes (tirs au FAMAS)
- D'obtenir le brevet PMM.

## À savoir :

Le stage PMM n'est pas rémunéré. Les trajets de déplacement vers le centre PMM sont remboursés. Le stagiaire est nourri et logé durant les 5 jours dans un port militaire.



## Et après ?

Après une PMM et selon les besoins de la Marine, le stagiaire volontaire et apte peut intégrer la réserve dans différents métiers comme guetteur de la Flotte, fusilier marin, marin pompier... (À condition d'être âgé de 17 ans au moins et 18 ans pour fusilier marin et marin-pompier). Il peut également déposer un dossier d'engagement dans la Marine (contrat de 10 ans par l'École de Maistrance, de 2 ou 4 ans comme matelot de la Flotte).